

soient aux pères de famille et à l'Eglise une aide féconde, plutôt qu'une concurrence ennemie. L'Etat peut enfin, dans notre société divisée, où un grand nombre de pères de famille ne veulent point recourir à l'Eglise dont ils ignorent la mission, se charger de l'éducation de tous les enfants des confessions dissidentes, ou de tous ceux que leurs parents voudront lui confier.

Mais le devoir d'élever ses enfants est le devoir le plus sacré du père, et le droit de choisir ses mandataires pour cette fonction paternelle, est un droit absolument inhérent à ce devoir. Et parallèlement, il faut le redire, l'Eglise a, elle aussi, le devoir de conduire l'éducation des enfants que les parents chrétiens ne veulent point soustraire à sa tendresse, et tout à la fois le droit d'exercer sur ces enfants ce beau ministère."

Après cette solide et magistrale instruction, Mgr Coullié exhorte à la prière, à la pénitence et aussi à l'action légale tous les vrais chrétiens "pour assurer à la sainte Eglise l'exercice d'un de ses ministères les plus sacrés et l'usage d'une précieuse liberté."

LE BLASPHEME

Chanoine J. M. A.

IV. Remède contre le blasphème

(Suite)

30 IL FAUT COMBATTRE LE BLASPHEME AUTOUR DE NOUS

Il faut détester le blasphème non seulement chez nous, mais encore chez les autres.

Dieu est notre père. Est-ce qu'un bon fils laisse outrager son père ?...

Si nous ne pouvons empêcher l'outrage, du moins nous efforçons-nous de le réparer.

Un impie proférant un jour des blasphèmes en présence de Saint-Jérôme, le saint lui adressa de sévères reproches : "Des chiens, lui dit-il, aboient pour défendre leur maître, et vous paraissez vous étonner que je fasse entendre ma voix quand il s'agit de l'honneur du Seigneur ? Je me taisais quand on blasphème le nom de Dieu ! Que Dieu m'en préserve ! Je puis mourir ; mais me taire en entendant un pareil langage, jamais !"

Les parents doivent veiller sur leurs enfants, les supérieurs sur leurs inférieurs, les frères sur leurs frères.